

## Réclamation à la CNESST

---

<b>DATE :</b>	Les 5 et 6 novembre 2019
<b>HEURES :</b>	De 8 h 30 à 16 h 30
<b>OÙ? :</b>	À déterminer
<b>RESPONSABLE :</b>	Jovanka Ivic Agente régionale, santé et sécurité

---

**Cette formation est offerte aux régions 1 (Estrie)  
et 9 (Mauricie)**

**PRÉALABLE IMPORTANT :** Avoir suivi le cours Introduction  
en santé et sécurité

Le cours « réclamation à la CNESST » nous permet de mieux intervenir lorsque des membres veulent réclamer à la CNESST. On y étudie la loi, les réclamations, la compensation, les prestations, les procédures d'appel, les clauses à négocier et les stratégies face aux employeurs et à la CNESST.

Pour procéder à votre inscription, nous vous demandons de bien vouloir remplir le formulaire ci-joint et de le faire parvenir par courriel à [beaumontl@psac-afpc.com](mailto:beaumontl@psac-afpc.com) ou par télécopieur au (418-666-6999) au bureau régional de Québec avant le 20 septembre 2019, 16 h.

**DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 20 SEPTEMBRE 2019**

*Dans le cadre de cette formation, nous prendrons en considération les critères suivants si nous devons sélectionner des participant-e-s : l'expression de genre, les groupes d'équité, les Éléments, les Sections locales à charte directe et un membre par section locale.*

*Pour vous inscrire :*

Faites parvenir le formulaire d'inscription complété, ci-joint ou sur le site [www.afpcquebec.com](http://www.afpcquebec.com) sous les onglets « Formation » et « SST ».

Par courriel : [beaumontl@psac-afpc.com](mailto:beaumontl@psac-afpc.com)

Par télécopieur : (418) 666-6999

